



## ■ PRÉSENTATION ET LANCEMENT DU COLLECTIF

### LES ACCOMMODEMENTS

### RAISONNABLES :

### QUOI, COMMENT, JUSQU'OU ?<sup>1</sup>

► **MYRIAM JÉZÉQUEL**, formatrice en gestion de la diversité et accommodements

Au cœur de tous les débats, l'accommodement raisonnable s'est soudainement imposé sur la place publique comme une question d'actualité et un sujet de fond. Cette notion de droit lancée dans l'agitation médiatique sans préavis sur la définition de l'accommodement est bien connue des juristes. De création jurisprudentielle, les tribunaux en offrent une définition et nous guident au fil de leurs jugements sur l'interprétation qu'il faut donner à cette mesure juridique aux applications diverses. Régulièrement, la Cour suprême du Canada est appelée à se prononcer et à préciser la nature et l'étendue de l'obligation d'accommodement. Vieille d'une vingtaine d'années, l'obligation d'accommodement n'a donc rien d'un nouveau phénomène juridique. La nouveauté a plutôt surgi de cette volonté populaire de s'approprier cette notion de droit et d'en débattre publiquement, en entendant bien signifier aux tribunaux la limite de leur pouvoir d'interprétation dans ce débat défini de « social », pour le motif que trop, c'est trop... Le « ras-le-bol » du « tout-accommodement » en est venu à traduire le « tout-permis » pour les minorités religieuses voulant dicter leur loi à la majorité.

Dans ce climat social, la crainte s'exprime publiquement que la multiplication des accommodements religieux n'altère les valeurs fondatrices de la société. Les employeurs s'inquiètent pour leur part que les traitements individualisés de l'accommodement n'érodent la culture collective du travail. Alarmées par l'ampleur des demandes d'adaptations, des institutions s'interrogent sur la portée de l'obligation d'accommodement à laquelle elles sont légalement tenues sans déroger au mandat général de leur

<sup>1</sup> Ce texte est un extrait du texte de présentation de l'ouvrage collectif : *Les accommodements raisonnables : quoi, comment, jusqu'ou ? Des outils pour tous*, Éditions Yvon Blais, 2007, 400 p.

service public. Dans ce contexte, et par un effet de surenchère médiatique, la définition légale de l'accommodement a subi quelques déformations de sens générant certaines confusions au sein du débat public. Parmi ces malheureuses confusions, soulignons la réduction de l'accommodement à l'accommodement religieux, l'assimilation de l'accommodement à tout cas d'adaptation culturelle ou encore l'identification des enjeux de l'accommodement à ceux de l'intégration des immigrants sans oublier l'indifférenciation entre les valeurs fondamentales et les valeurs de la majorité.

De fait, ces débats publics ont nourri un besoin d'éclaircissement et de repères. En réponse à ces diverses interrogations, une explication de l'accommodement s'imposait à la mesure de la complexité de cette notion juridique. Au-delà des cas médiatisés, quelles sont les balises légales qui encadrent la notion d'accommodement ? Sur la base de quels critères évaluer une demande d'accommodement ? À quoi reconnaît-on le caractère « raisonnable » d'une demande ? Quand un accommodement est-il considéré « excessif » ? Où commence et où s'arrête l'accommodement ? Ainsi, cet ouvrage collectif a comme objectif principal de clarifier la notion légale d'accommodement dans ses diverses applications. Le lecteur peut bénéficier dans cet ouvrage de l'expertise de pointe de juristes au fait des derniers développements jurisprudentiels sur cette mesure.



### Les accommodements raisonnables : quoi, comment, jusqu'où ?

#### Des outils pour tous

Sous la direction de **MYRIAM JÉZÉQUEL**.

La notion d'accommodement raisonnable a fait couler beaucoup d'encre dernièrement. Mais au-delà des préjugés et des quelques cas tant médiatisés, comment notre société et notre système juridique accommodent-ils leurs citoyens ? Car l'accommodement raisonnable devrait unir une société plutôt que la diviser : quelle place voulons-nous accorder, dans notre société, à la religion, à la diversité culturelle, aux personnes handicapées, à la famille ? Voilà quelques sujets abordés dans les textes de ce collectif.

APERÇU  
DE LA TABLE  
DES  
MATIÈRES

■ **Présentation**

Les accommodements raisonnables : une question d'actualité et un sujet de fond – *Myriam Jézéquel*

■ **Introduction**

Les fondements juridiques et l'évolution de l'obligation d'accommodement raisonnable

*Pierre Bosset*

■ **Les accommodements en milieu de travail**

Discrimination fondée sur le handicap et stratégies d'accommodement

*Linda Lavoie*

Le droit à l'accommodement raisonnable dans les milieux de travail syndiqués : une invasion barbare ? – *Christian Brunelle*

Politique en matière de documentation médicale – *Alain Bond*

À la recherche de l'égalité : de l'accommodement à l'acharnement

*Nicola Di Iorio et Marie-Christine Lauzon*

Vers des milieux de travail et une société plus favorables à la conciliation travail-famille – *Sylvie St-Onge*

Grossesse et accommodement : un devoir de société – *Maurice Drapeau*

■ **Les accommodements en milieu scolaire**

Les principes régissant la place de la religion dans les écoles publiques du Québec – *José Woehrling*

L'accommodement raisonnable : multiculturalisme et vision républicaine

*Julius Grey*

Quelques angles morts du débat sur l'accommodement raisonnable à la lumière de la question du port de signes religieux à l'école publique : réflexions en forme de points d'interrogation

*Jean-François Gaudreault-Desbiens*

■ **Les accommodements en milieu de la santé**

Soins de santé et diversité culturelle : comment faire pour bien faire ?

*Sylvie Fortin et Danielle Laudy*

Aspects pratiques de l'obligation d'accommodement dans le réseau de la santé et des services sociaux – *Caroline Dubé*

Les conflits de valeurs et de droits dans le secteur de la santé et des services sociaux – *Rachida Azdouz*

L'accommodement raisonnable ou le nécessaire retour aux sources : le droit à l'égalité – *L'honorable Michèle Rivet*